



Communiqué de presse

Luxembourg, le 6 septembre 2018

Erasmus+: un label européen qui jouit d'un grand succès, mais dont la performance doit être mieux mesurée, selon la Cour des comptes européenne

D'après un nouveau rapport de la Cour des comptes européenne, la mobilité des étudiants dans le cadre du programme Erasmus+ génère de nombreuses formes de valeur ajoutée européenne et a un effet positif sur l'attitude des participants à l'égard de l'UE; seul, aucun pays ne pourrait obtenir un tel résultat. Les auditeurs ont cependant constaté que les indicateurs utilisés pour mesurer la performance du programme devraient être mieux alignés sur ses objectifs. Ils ajoutent que, bien qu'elles aient été simplifiées, les procédures de candidature et d'établissement de rapports sont encore trop complexes.

Le programme Erasmus+ a pour ambition de donner aux apprenants et au personnel la possibilité d'acquérir des compétences et de se développer sur les plans personnel, socio-éducatif et professionnel dans le cadre d'études, de formations, d'expériences professionnelles ou d'activités de volontariat à l'étranger. Il vise également à améliorer la qualité et à encourager l'innovation, l'excellence et l'internationalisation des organisations d'enseignement.

Les auditeurs ont évalué la performance et la valeur ajoutée européenne d'Erasmus+ Mobilité, une action clé du programme dans le domaine de l'éducation et de la formation, qui représente plus de la moitié de l'enveloppe budgétaire, dont le montant s'élève à 16,45 milliards d'euros. En janvier 2018, plus de 2,3 millions d'apprenants et de personnels avaient bénéficié d'Erasmus+ Mobilité.

Globalement, la majorité des objectifs du programme ont été atteints. Les auditeurs déplorent cependant le fait que les indicateurs utilisés pour mesurer la performance du programme ne soient pas suffisamment alignés sur ses objectifs.

«Erasmus+ a permis à des millions de personnes d'étudier, de suivre des formations et de travailler à l'étranger, ce qui explique qu'il soit aujourd'hui un label de l'UE reconnu qui jouit d'un grand succès», a déclaré M. Rimantas Šadžius, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport. «Erasmus+ Mobilité apporte différentes formes de valeur ajoutée européenne qui vont au delà des exigences imposées par la législation, comme une approche stratégique en matière de

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial adopté par la Cour des comptes européenne.

Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu

@EUAuditors

eca.europa.eu

mobilité, un renforcement du sentiment d'identité européenne et le multilinguisme. Ces éléments devraient être appréciés dans le cadre de l'évaluation de la performance.»

Par rapport aux précédents programmes, Erasmus+ comporte de nombreuses innovations visant à simplifier les démarches administratives dans le domaine de la mobilité. Les auditeurs estiment cependant que **les procédures de candidature et d'établissement de rapports** sont encore trop complexes. Par ailleurs, le mécanisme innovant de garantie de prêts aux étudiants n'a pas produit les résultats escomptés.

En ce qui concerne le futur programme Erasmus+, les auditeurs recommandent à la Commission européenne:

- de proposer d'ajouter des éléments de valeur ajoutée européenne, de leur donner la priorité lors de l'évaluation du projet, d'en réaliser un suivi et d'établir le rapport correspondant;
- de mieux mesurer le degré de réalisation des objectifs, et de donner la priorité à la performance lors de l'affectation des fonds;
- de simplifier encore le système afin de réduire la charge administrative, tout en améliorant les outils informatiques;
- d'étendre Erasmus+ Mobilité aux élèves et d'envisager d'assouplir les conditions applicables aux étudiants en doctorat;
- d'étudier la possibilité de rétablir le financement de l'enseignement traditionnel des langues en classe;
- de faire en sorte que le mécanisme de garantie de prêts aux étudiants s'applique également aux doctorants et aux étudiants de premier cycle.

Remarques à l'intention des journalistes

Le programme Erasmus+, qui est doté d'un budget de 16,45 milliards d'euros pour la période 2014-2020, soutient les domaines de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et du sport. Il couvre l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement scolaire, l'éducation des adultes, la jeunesse et le sport. Le programme est à 80 % mis en œuvre dans le cadre d'une gestion indirecte par les agences nationales.

Un objectif plus important d'Erasmus+ est d'aider les pays européens à moderniser et à améliorer leurs systèmes d'éducation et de formation en renforçant leur rôle de moteur de la croissance, de la création d'emplois, de la compétitivité, de l'innovation et de la cohésion sociale.

La Cour des comptes européenne présente ses rapports spéciaux au Parlement européen et au Conseil de l'UE, ainsi qu'à d'autres parties intéressées, telles que les parlements nationaux, des acteurs de l'industrie et des représentants de la société civile. La grande majorité des recommandations formulées dans nos rapports sont mises en œuvre. Le niveau élevé d'acceptation de ces recommandations témoigne des avantages apportés par nos travaux aux citoyens de l'UE.

Le rapport spécial n° 22/2018 «Mobilité dans le cadre d'Erasmus+: des millions de participants et une valeur ajoutée européenne pluridimensionnelle, mais une mesure de la performance perfectible» est disponible dans 23 langues de l'UE sur le site web de la Cour (eca.europa.eu).